

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

MAIRIE D'AVALLON

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 11 février 2021 à 17 H 00

L'an deux mil vingt et un, le onze février à 17 h 00, le conseil municipal s'est réuni dans la salle du Marché Couvert sous la présidence de Monsieur Jean-Yves CAULLET, Maire.

**ETAIENT PRESENTS :**

Messieurs et Mesdames Jean-Yves CAULLET, Jamilah HABSAOUI, Vincent CLÉMENT, Léa COIGNOT, Gérard GUYARD, Agnès JOREAU, Alain GUITTET, Aurélie FARCY, Camille BOERIO, Gérard DELORME, Nicolas COCHEFERT, Bernard DESCHAMPS, Sophie MANIGAULT-TERRE, Tony CHEVAUX, Nicole JEDYNSKI, Éric JODELET, Françoise LAURENT, Alain COMMARET, Isabelle MARIANI, Christian PERDU, Sonia PATOURET, Emmanuel ZEHNDER, Jérôme HUCHARD, Leyla DERVISCEMALOGLU et Fanny BOUVIER

**Absent(es) représenté(es) :**

Madame Sandrine CHAUVEAU donne pouvoir à Monsieur Tony CHEVAUX

Madame Isabelle HOUÉ HUBERDEAU donne pouvoir à Monsieur Bernard DESCHAMPS

Madame Nathalie ROMANOWSKI donne pouvoir à Madame Léa COIGNOT

Madame Myriam GILLET-ACCART donne pouvoir à Madame Sonia PATOURET

**Secrétaire de séance :** Madame Léa COIGNOT

*Convocation du 5 février 2021 adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.*

Avant d'ouvrir la séance le Maire informe l'assemblée des pouvoirs donnés et des documents déposés sur table. Puis il répond aux interrogations de Madame DERVISCEMALOGLU se rapportant à divers sujets d'intérêt communal déjà débattus au sein de l'assemblée et/ou qui peuvent être abordés en commission.

**1. Procès-verbal de séances du conseil municipal - adoption**

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal des séances du 11 décembre 2020 et 11 janvier 2021, après avoir pris acte d'une correction à apporter à celui du 11.01.2021.

**2. Compte rendu des délégations données au Maire par le conseil municipal**

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte au Maire des décisions prises, depuis la dernière séance, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties (article L. 2122-22 du CGCT).

**ADMINISTRATION GENERALE**

**3. Labellisation Petites Villes de Demain et engagement dans la démarche**

Le conseil municipal, à l'unanimité, répond favorablement à l'engagement de la ville dans le dispositif « Petites Villes de demain », approuve le projet de convention d'adhésion Petites Villes de Demain de la Ville d'Avallon présenté en séance et autorise le Maire à la signer.

**FINANCES**

**4. Débat d'orientation budgétaire 2021**

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire de l'exercice 2021, conformément à la réglementation.

**URBANISME - HABITAT ET PATRIMOINE**

**5. Avis de la commune sur la vente de logements appartenant au bailleur social Domanys**

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable aux ventes de logements situés sur le territoire communal, envisagées et proposées par DOMANYS, à savoir :

↪ logement n°15 - situé 1 allée du Pommier Rouge

↪ le logement n°45 - situé 12 avenue Maréchal De Lattre de Tassigny

↪ le logement n°4 - situé 26 avenue Victor Hugo

## ACTION ET ANIMATIONS CULTURELLES

### **6. Etablissement spécialisé d'enseignement artistique – demandes de subventions auprès du Conseil Départemental de l'Yonne pour le conservatoire municipal d'Avallon Jorge Ferreira**

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite les aides financières du Conseil Départemental de l'Yonne pour le conservatoire municipal d'Avallon dans le cadre du Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques.

## SPORT ET JEUNESSE

### **7. Attribution des subventions– Exercice 2021**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide du versement d'acomptes sur subvention aux associations AFCO – ODSAA – CAA – HCA et Java dans le cadre de partenariats et préalablement à l'attribution définitive, et attribue une subvention à titre exceptionnel à l'association CARTO.

## RESSOURCES HUMAINES

### **8. Indemnités de fonctions du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués - actualisation**

Le conseil municipal approuve l'actualisation du taux de l'indemnité du maire et décide de le porter à 41 % au lieu de 34 % ce qui le rapproche du taux retenu en 2001, les autres termes de la délibération du 9 juillet 2020 restent sans changement.

**Résultat du vote** : 23 voix « POUR » et 6 abstentions : S. PATOURET (2 voix – pouvoir de M. GILLET-ACCART), E. ZEHNDER, J. HUCHARD, L. DERVISCEMALOGLU et F. BOUVIER.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS

### **9. Affaires et questions diverses**

(pas de sujet à ce point de l'ordre du jour)

### **10. Informations du Maire**

Cette séance du conseil municipal étant la dernière présidée par M. Jean-Yves CAULLET, qui quitte son mandat de Maire qu'il occupe depuis 20 ans, l'assemblée entend plusieurs interventions, de remerciements, témoignages et messages de sympathie.

La séance est levée à 19 h 30.

---